Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 281-282

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet

APPENZELL

■ La plus petite banque de Suisse, la Caisse d'épargne de Trogen (AR), fondée en 1821, cesse ses activités. La clientèle est reprise par la banque régionale saint-galloise Acrevis. La caisse d'épargne de Trogen, riche de 900 clients pour une somme de bilan de 18 millions de francs, disposait jusqu'à présent d'un unique guichet bancaire au bureau postal de Trogen.

■ Appenzell Rhodes-Intérieures est le seul canton de Suisse à avoir vu le chômage diminuer au mois d'octobre. Le canton enregistre une baisse de 0,1 point par rapport au mois de septembre. Sur l'ensemble de la Suisse, le taux de chômage a augmenté de 0,1 point pour s'établir à 2,9 % de la population active.

ARGOVIE

■ L'UDC n'a pas réussi à obtenir un deuxième siège au gouvernement. Les quatre conseillers d'État sortants, un UDC, un PLR, un PS et un Vert, ont tous été réélus. L'Argovie renouvelait aussi son Grand Conseil où l'UDC reste le parti le plus fort. Le PDC et les Verts baissent alors que le PLR, le PVL et le PBD progressent. Le parlement argovien est désormais constitué de 45 UDC, 22 PS, 22 PLR, 19 PDC, 10 Verts, 8 PVL, 6 PEV, 6 PBD et 2 UDF.

BÂLE-CAMPAGNE

■ Le ministre de l'Éducation de Bâle-Campagne, Urs Wüthrich, a été élu vice-président de la Chambre des régions du Conseil de l'Europe. Le socialiste est membre de cette assemblée depuis 2008.

BÂLE-VILLE

■ Le canton a transformé un bateau de croisière sur le Rhin en centre pour requérants d'asile, pour une durée d'un an. Le bateau, de propriété allemande, était régulièrement utilisé comme logement pour les ouvriers des chantiers. Ce n'est pas une première à Bâle. En 1985, la Confédération avait déjà utilisé un bateau du Rhin comme centre d'enregistrement.

BERNE

■ Le gouvernement bernois envisage d'opposer un contre-projet à l'initiative pour un arrêt immédiat de la centrale de Mühleberg. Il proposera une date butoir dans un texte qu'il soumettra en consultation en janvier avant de le présenter au Grand Conseil. Le gouvernement estime qu'un arrêt immédiat irait à l'encontre des politiques énergétiques du canton et de la Confédération. Le canton de Berne est actionnaire majoritaire de la centrale de Mühleberg, la plus ancienne de Suisse.

■ Le Conseil exécutif du canton de Berne veut économiser 110 millions de francs. Il a pris cette décision après les votations du 23 septembre dernier qui ont débouché sur un manque à gagner pour l'État.

■ Le maire de Berne, le socialiste Alexander Tschäppät, 60 ans, a été réélu pour un troisième et dernier mandat, avec 69,9 % des suffrages.

FRIBOURG

■ Le gouvernement fribourgeois a décidé d'ouvrir un centre provisoire d'hébergement pour requérants d'asile dans la commune de Charmey. La structure, qui dispose d'une capacité d'accueil de 25 à 30 places, hébergera des familles. Le canton de Fribourg a l'obligation d'accueillir 3,3 % des personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse. Comme partout dans le pays, le canton connaît un afflux de nouvelles demandes d'asile.

■ Le canton de Fribourg compte en tout 245 passages à niveau. Il prévoit d'en supprimer 54 et d'assainir les 191 restants d'ici à la fin de 2014. Pas moins de 143 installations seront équipées de barrières automatiques, contre 119 actuellement.

GENÈVE

■ Le canton de Genève a inauguré la plus grande centrale photovoltaïque de Suisse. 15 000 panneaux solaires ont été posés sur le toit de Palexpo, sur une surface de plus de 45 000 m². Le toit de Palexpo, non conçu à l'origine pour supporter les 560 tonnes de l'installation, a dû être renforcé. La centrale a coûté 15 millions de francs. Elle produira 4,2 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 1 350 ménages.

■ Alors que les négociations avec l'Union européenne sont en cours, le canton de Genève se prépare déjà à l'abolition prévisible des statuts fiscaux pour les holdings et les sociétés auxiliaires. Pour rester concurrentiel, il préconise un taux d'imposition unique de 13 % pour l'ensemble des sociétés. Le canton a en effet calculé qu'un départ des 945 sociétés concernées par le statut actuel conduirait à un manque à gagner direct de 3,7 milliards de francs pour l'économie cantonale.

GLARIS

■ Le fabricant suédois d'appareils ménagers Electrolux va restructurer son usine de Schwanden (GL). 80 emplois à plein temps sur un total de 230 seront supprimés d'ici à l'année prochaine. Electrolux emploie quelque 900 personnes en Suisse.

GRISONS

■ La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête contre plusieurs entreprises de construction dans le canton des Grisons. Des perquisitions ont été effectuées auprès des sociétés visées dont Implenia, le numéro un suisse de la construction. Le gendarme de la concurrence dispose d'indices selon lesquels les entreprises concernées auraient participé en Basse-Engadine à des ententes dans la construction

Photo : swiss-image.ch/Christof Sonderegger

Ambiance d'hiver à Stein Am Rhein (canton de Schaffhouse)

de routes, le génie civil et la construction de bâtiments.

JURA

■ Le gouvernement jurassien dénonce les intentions du Conseil fédéral concernant les lignes de train régionales. Il les juge « dangereuses » pour la cohérence du réseau suisse des transports publics.

■ L'association mobilitant.org lance une pétition pour s'opposer à la volonté du gouvernement jurassien d'augmenter dans le budget 2013 le montant issu des amendes radars. La pétition sera remise aux députés lors de l'examen du budget.

LUCERNE

■ Un parc de loisirs en plein air accessible aux personnes en chaise roulante, une première du genre en Suisse, verra bientôt le jour à Lucerne. Les travaux devraient commencer cet été. Le parc, d'une superficie de 2 500 m², devrait coûter un million de francs.

NEUCHÂTEL

■ L'association « Le Haut veut vivre » a lancé au Locle une initiative en faveur d'une liaison ferroviaire rapide entre le haut et le bas du canton, juste un mois après le rejet du projet Transrun par le peuple. L'initiative populaire demande le financement, la réalisation et la mise en service avant 2025 d'une liaison ferroviaire rapide entre Le Locle et Neuchâtel, avec un temps de parcours de moins de 17 min entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel et une cadence possible de 15 min. Les initiants ont six mois pour récolter les 4 500 signatures nécessaires.

■ Deux entreprises neuchâteloises ont été récompensées par le prix BCN Innovation 2012 et se partageront 500 000 francs. Posic SA a mis au point les plus petits encodeurs du monde. Permettant de mesurer le mouvement, ces dispositifs ont été insérés dans des prothèses portées par des personnes handicapées. De son côté, Alpride a créé un airbag anti-avalanches de 150 litres très léger et très peu encombrant : il se place dans un sac à dos.

NIDWALD

■ Un parapentiste argovien de 61 ans a fait une chute mortelle près de la station de montagne Haldigrat à Wolfenschiessen (NW). Selon la police nidwaldienne, son parapente s'est refermé quelques mètres après son décollage. La REGA a transporté le sexagénaire à l'hôpital cantonal de Lucerne où il est décédé peu après son arrivée. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

■ Le parlement de Nidwald tient aux forfaits fiscaux pour riches étrangers sans activité lucrative dans le canton. Il a largement rejeté l'initiative des Jeunes socialistes réclamant leur suppression. Le Grand Conseil, qui a durci en 2011 les conditions d'octroi, ne présentera pas de contre-projet.

OBWALD

■ À en croire les statistiques du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Obwald est le canton de Suisse le moins touché ▷

par le chômage. Au mois d'octobre dernier, le taux de chômage s'y est établi à 0,9 % de la population active, un taux stable par rapport à septembre. En Suisse, c'est le canton de Genève qui connaît le taux le plus élevé, avec 5 %, le taux moyen suisse étant de 2,9 %.

SAINT-GALL

■ Holcim a dégagé un bénéfice net en hausse de 10,3 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, bénéfice qui atteint 1,11 milliard de francs. Le chiffre d'affaires du groupe cimentier saint-gallois, d'un montant de 16,2 milliards de francs, a quant à lui progressé de 4,8 % en un an.

SCHAFFHOUSE

■ Le dernier tronçon suisse du Chemin culturel européen en souvenir des réfugiés huguenots et « vaudois » du Piémont vient d'être inauguré à Schaffhouse. Un culte a eu lieu à la cathédrale en souvenir des 26 000 réfugiés protestants de France et d'Italie qui, il y a plus de 300 ans, traversèrent la Suisse et trouvèrent refuge à Schaffhouse.

SCHWYZ

■ Le canton de Schwyz prévoit un déficit de 100 millions de francs pour 2013. Ce déficit est dû en grande partie à l'augmentation de ses contributions à la péréquation financière. Le canton a demandé à Berne de réduire cette contribution. Il envisage parallèlement une hausse d'impôts.

■ Par 24 voix contre 20, le Conseil des États a accordé la garantie fédérale à la Constitution schwyzoise, en refusant de suivre le Conseil fédéral ainsi que sa commission des institutions politiques, qui mettaient en cause le système électoral du parlement cantonal.

SOLEURE

■ Deux cloches anciennes qui avaient été dérobées dans la cour de l'église réformée de Wynau (BE), ont été retrouvées une semaine après par des passants dans une entreprise de recyclage du canton de Soleure. Les cloches, d'un poids de 300 et 160 kilos, n'ont pas été endommagées. En Suisse, les vols de cloches concernent essentiellement les sonnailles de vaches.

■ Le groupe bernois de solutions pour la communication Ascom prévoit de supprimer 25 emplois à Soleure. Cela représente la moitié des postes de Network Testing, la plus petite division du groupe sur ce site. Les activités restantes à Soleure seront concentrées sur la vente et le service après-vente.

TESSIN

■ Le Tessin prévoit un déficit de 198,5 millions de francs pour l'exercice 2013, malgré le recours à des mesures d'économie de 94 millions de francs. Le Conseil d'État envisage de demander un effort particulier aux fonctionnaires qui verraient leur salaire diminuer de 2 %. Une contribution de 20 millions de francs par an pendant deux ans serait demandée aux communes pour compenser la hausse des coûts de l'aide sociale. Toutes ces mesures doivent encore être approuvées par le Parlement.

THURGOVIE

■ La conseillère fédérale Doris Leuthard a rencontré à Frauenfeld les représentants du gouvernement thurgovien. Ont été abordées les questions portant sur le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) ainsi que les mesures de protection antibruit liées au trafic ferroviaire des marchandises. D'autre part, le tronçon de route principale reliant Bonau à Arbon devrait être inséré début 2014 dans le réseau des routes nationales conformément à l'arrêté fédéral sur le réseau. Enfin, la rencontre a porté sur l'accord passé avec l'Allemagne sur le trafic aérien et sur sa mise en œuvre en Suisse.

URI

■ La Suisse a participé à un vaste contrôle européen du port de la ceinture de sécurité qui s'est déroulé durant une semaine dans 19 pays. Dans notre pays, le contrôle a été effectué dans le canton d'Uri et a permis de relever 4 312 infractions. 4 063 ont concerné des adultes et 249 des enfants, a indiqué la police cantonale uranaise.

VALAIS

■ La cour de droit public du Tribunal cantonal valaisan nie le droit de recours de Helvetia Nostra, de l'écologiste Franz Weber. L'organisation s'était opposée au Conseil d'État valaisan qui lui avait dénié la qualité pour recourir contre un permis de bâtir.

■ Le PDC du Valais romand ne quittera finalement pas le PDC suisse comme il menaçait de le faire. Le mouvement d'humeur avait été provoqué par la prise de position du PDC suisse en faveur de la loi sur l'aménagement du territoire. Par ailleurs, le PDC valaisan a présenté ses trois candidats à l'élection au Conseil d'État de mars prochain. Les trois conseillers sortants PDC Jean-Michel Cina, Jacques Melly et Maurice Tornay se représenteront.

VAUD

■ La municipalité lausannoise a présenté un premier train de mesures pour « pacifier la vie nocturne » de la capitale vaudoise. Les boîtes de nuit devront fermer à trois heures du matin soit une heure plus tôt qu'aujourd'hui et la consommation d'alcool sera interdite à certains endroits de la ville et à certaines heures. L'ensemble des mesures doit encore être approuvé par le législatif communal.

Les prévisions de croissance de l'économie vaudoise ont été revues à la baisse. Selon les derniers calculs de l'Institut de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne, le PIB devrait progresser de 1,7 % en 2013, et non plus de 2 % comme prévu auparavant.

Le groupe Banque cantonale vaudoise a dégagé un bénéfice brut de 364 millions de francs au cours des neuf premiers mois de 2012, soit une progression de 1 % par rapport à la même période de 2011. D'un montant de 760 millions de francs, les revenus sont stables. Le résultat annuel devrait être dans la même ligne.

Les citoyens ne se prononceront pas le 3 mars sur le projet du nouveau Parlement vaudois. Les députés ont adopté un nouveau décret, pour un bâtiment au toit modifié et plus consensuel. Mais le bâtiment coûtera 17 millions de francs de plus. Le toit en inox étamé sera remplacé par des « tuiles vaudoises » et son volume sera réduit d'un tiers. Le nouveau projet a reçu le soutien des initiants du référendum « Non au toit ».

ZOUG

La police et la justice ont fait correctement leur travail après l'attentat du Parlement de Zoug en 2001. C'est ce qu'estime un procureur saint-gallois nommé pour enquêter à la suite d'accusations portées par deux frères.

Le groupe américain de biotechnologies Amgen va licencier 42 collaborateurs à Zoug, son siège européen. Amgen emploie quelque 350 personnes à Zoug.

ZURICH

Tout comme Genève, le canton de Zurich prévoit de fortement diminuer l'imposition des entreprises si les statuts fiscaux venaient à être abolis sous la pression de l'Union européenne. Selon la directrice des finances du canton, Ursula Gut, le taux pourrait chuter pour atteindre 14 à 16 %.

Secret bancaire

25 octobre 2012 : Par 312 voix contre 256 et une abstention, le Bundestag allemand ratifie l'accord Rubik avec la Suisse. Le texte doit maintenant être ratifié le 23 novembre par la chambre des Länder du Parlement allemand, le Bundesrat. En cas de refus du Bundesrat, une commission de conciliation pourrait se tenir entre les deux chambres.

7 novembre 2012 : Après avoir reçu l'aval des commissions parlementaires, le Conseil fédéral a adopté le mandat de négociations en vue de conclure un accord fiscal avec la Grèce. Les pourparlers vont donc commencer et devraient aboutir à un accord calqué sur le modèle de ceux conclus avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche. Le but est de régulariser les avoirs grecs non déclarés en Suisse et de convenir avec la Grèce d'un impôt libératoire pour l'avenir. En contrepartie, la Suisse bénéficierait d'un meilleur accès au marché des services financiers.

8 novembre 2012 : La filiale allemande d'UBS fait l'objet de soupçons d'aide à l'évasion fiscale. Les autorités allemandes soupçonnent des collaborateurs du numéro un bancaire helvétique d'avoir aidé de riches clients à transférer leur argent en Suisse et ce, jusqu'en 2012. C'est ce qu'affirme un porte-parole du Ministère public dans le journal *Stuttgarter Nachrichten.*

8 novembre 2012 : La Convention contre les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu conclue entre la Suisse et les Émirats arabes unis est entrée en vigueur. Elle s'applique à partir du 1er janvier 2012 pour les impôts retenus à la source et à partir du 1er janvier 2013 pour les autres impôts.

12 novembre 2012 : La commission de gestion du Conseil national décide d'ouvrir une enquête sur la transmission de données des employés de banque aux autorités américaines. Il s'agit de vérifier « l'opportunité et la pertinence des procédures adoptées par le Conseil fédéral ».

16 novembre 2012 : Jusque là indécis, le Land du Bade-Wurtemberg annonce qu'il votera contre la ratification de l'accord Rubik le 23 novembre au Bundesrat. Les rebondissements du scandale d'UBS ont influé sur la décision de Stuttgart.

23 novembre 2012 : L'accord Rubik, ratifié par le Bundestag le 25 octobre, est refusé par le Bundesrat, la Chambre des Länder. L'accord, qui devait normalement entrer en vigueur le 1er janvier 2013, n'est pas encore abandonné définitivement : une commission de médiation entre les deux Chambres du Parlement allemand pourrait être convoquée le 12 décembre.

25 novembre 2012 : La banque privée genevoise Pictet & Cie confirme faire l'objet d'une demande de renseignements générale du Département de Justice des États-Unis. La procédure porte sur les activités de gestion privée de la banque avec la clientèle américaine. Pictet est ainsi la 13e banque suisse à faire l'objet d'investigations de la part des autorités américaines.

28 novembre 2012 : Le gouvernement allemand décide de faire appel à la commission de conciliation des deux Chambres, afin de sauver l'accord fiscal.

2 décembre 2012 : Dans un entretien dans le Spiegel, la présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf refuse toute concession sur l'accord fiscal avec l'Allemagne. « L'Allemagne et la Suisse ont négocié un contrat équitable et juste, avantageux pour les deux parties et pour lequel des concessions ont été faites de part et d'autre. Ce sera cet accord et pas un autre », déclare-t-elle aux Allemands, une semaine avant sa visite officielle en France.

Voir notre chronologie depuis Suisse Magazine n° 237/238 mai-juin 2009.